

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt. [En savoir plus](#)

FERMER

libération
next

Accueil > Next > Culture > Arts

le quartier drouot dans un nouveau marigot

VINCENT NOCE 18 FÉVRIER 2014 À 18:56



Une salle de vente à l'hôtel Drouot (Photo Francois Guillot. AFP)

MARCHÉ DE L'ART Sanctionnée pour manquements à la réglementation, une société de ventes ferme boutique.

L'événement, qui secoue le quartier Drouot, est inédit : lourdement sanctionnée pour manquements à la réglementation, une société de ventes aux enchères, Europ Auction, est mise en

liquidation. Cet épisode risque de ranimer la réputation sulfureuse du marché de l'art parisien, d'autant que la guerre est déclarée tous azimuts entre les protagonistes.

Installée en face de Drouot, où elle tenait ses ventes, Europ Auction ferme boutique. Son dirigeant, Camille Bürgi, va se replier sur son activité d'antiquaire (distincte des ventes aux enchères). Il s'avoue incapable d'entretenir une entreprise de quinze employés suspendue pour neuf mois. Née en 2000, ayant essayé de s'implanter sur le marché du mobilier, sa compagnie souffrait déjà d'une année 2013 difficile.

Imbroglia. L'instance de régulation, le Conseil des ventes, a manifestement voulu frapper fort, après des sanctions beaucoup plus symboliques qui lui ont valu les sarcasmes de la profession. Interdits d'exercice trois mois, les deux commissaires-priseurs officiant pour la société, Didier Lafarge et Nathalie Vermot, ont obtenu en référé de pouvoir maintenir leur activité, dans l'attente d'une décision sur le fond. Ils entendent contester aujourd'hui même, devant la cour d'appel de Paris, une sanction estimée «démessurée». Mais reconnaissent les faits retenus contre eux.

Conduite par une magistrate très engagée, depuis promue au pôle financier, Eliane Houlette, l'enquête lève un voile sur les intrigues de coulisses de la place parisienne. Elle a été ouverte sur réclamation d'un antiquaire, Jean Lupu, qui collaborait avec Bürgi. Il se plaint d'avoir été payé avec deux ans de retard pour une commode qu'il avait confiée à Europ Auction, adjugée 150 000 euros en 2011 à un collectionneur londonien. Pour sa défense, la société explique qu'elle s'inquiétait de ne pas avoir de certificat Cites (1). Autre irrégularité, Bürgi avait fait sortir ce règlement d'un compte personnel. Lupu n'entend pas en rester là : son avocat, Claude Vaillant, a déposé plainte pour abus de confiance, accusant l'ancien partenaire d'avoir manqué à d'autres règlements. Il revient à l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels, qui les a entendus la semaine passée, de démêler l'imbroglia d'accusations réciproques.

D'autres manquements sont apparus durant l'enquête du Conseil des ventes, à commencer par la vente en 2012 de deux cabinets Boule, pour 2,8 millions d'euros. Douze jours avant les enchères, ils avaient été discrètement vendus à un amateur français. Celui-ci avait donné son aval à la mise aux enchères : si le lot dépassait ce montant, il prenait son bénéfice.

«Mise en scène». En réalité, il n'y eut aucun enchérisseur : des employés de la société ont fait semblant de lever la main pour animer la vente. Affiché en une de *la Gazette Drouot*, ce «succès» avait été largement exploité par l'entreprise pour sa promotion. Le Conseil des ventes dénonce une «mise en scène». «*Mais les enchères, c'est du théâtre*», lance Camille Bürgi, qui se voit «*comme un artiste*». Le conseil a également noté plusieurs infractions aux règles de tenue des documents. «*Fait-on fermer une entreprise pour cela ?*» interroge Bürgi, pour qui ces écarts sont «*courants à Paris*». Les autorités ne sont pas loin de partager ce constat, plus de quatre ans après un raid sur Drouot pour trafic d'œuvres d'art, dont la justice n'a toujours pas bouclé l'enquête.

(1) La convention de protection des espèces. Il faut démontrer que les ivoires ou écailles de tortue des meubles anciens sont bien d'époque pour en permettre l'exportation.

Vincent Noce

0 COMMENTAIRES

Identifiez-vous pour commenter